

GUINÉE

Le gouvernement dissout 40 partis politiques dont les 3 principaux de l'opposition, onde de choc sur la scène nationale

SOUDAN

Frappes de drones sur des marchés au Kordofan-Ouest, 33 morts

NIGER

L'armée frappe les réseaux armés, 22 suspects arrêtés et un important lot d'explosifs saisis

BURKINA FASO

Au moins 38 civils exécutés par le JNIM depuis fin janvier, Human Rights Watch tire la sonnette d'alarme

ÉGYPTE

Les carburants flambent jusqu'à 30% sur fond de tensions au Moyen Orient

SÉNÉGAL

Les relations homosexuelles désormais punies de 5 à 10 ans de prison, des sanctions pénales fortement alourdies

ETHIOPIE

De violents glissements de terrain font au moins 48 morts et près de 100 disparus dans la région de Gam

**CÔTE D'IVOIRE : TENSIONS AU PDCI-RDA,
QUATRE DÉPUTÉS CLAQUENT LA PORTE DU
GROUPE PARLEMENTAIRE**

Table des matières

03 EDITO

04 POLITIQUE

Plongez au cœur des dynamiques politiques du continent : entre alternances contestées, réformes institutionnelles et stratégies de pouvoir, un panorama lucide des enjeux du moment.

08 ÉCONOMIE

Décryptage des tendances économiques qui façonnent l'Afrique d'aujourd'hui — croissance, innovation, dette et nouveaux partenariats au menu de cette section essentielle.

14 SOCIÉTÉ

Regards croisés sur les mutations sociales, culturelles et générationnelles d'une Afrique en mouvement — entre traditions, modernité et nouveaux récits.

EDITO



**DR.
EMMANUEL MIAN**

Directeur de publication Hamaniè

Chaque numéro d'Hamaniè est une invitation à comprendre notre monde autrement. À prendre le temps de lire, de réfléchir, d'analyser — loin du vacarme et des réactions instantanées. Dans un contexte où l'information circule à une vitesse folle, Hamaniè choisit de ralentir pour mieux voir, mieux dire, mieux comprendre.

Notre ambition est simple : éclairer sans juger, informer sans distraire, relier sans diviser. À travers nos enquêtes, analyses et portraits, nous cherchons à donner sens à l'actualité, à valoriser les idées neuves, et à mettre en avant celles et ceux qui bâtissent l'Afrique d'aujourd'hui et de demain.

Ce numéro s'inscrit dans cette même exigence : celle de la rigueur, de la curiosité et du dialogue. Que vous soyez lecteur fidèle ou nouvel arrivant dans la communauté Hamaniè, nous espérons que ces pages nourriront votre réflexion autant qu'elles ont nourri notre passion à les concevoir.

Bienvenue dans Hamaniè — là où l'information reprend tout son sens.

Emmanuel Mian



01 GUINÉE
Le gouvernement dissout 40 partis politiques dont les 3 principaux de l'opposition, onde de choc sur la scène nationale

02 SOUDAN
Frappes de drones sur des marchés au Kordofan-Ouest, 33 morts

03 NIGER
L'armée frappe les réseaux armés, 22 suspects arrêtés et un important lot d'explosifs saisis

04 BURKINA FASO
Au moins 38 civils exécutés par le JNIM depuis fin janvier, Human Rights Watch tire la sonnette d'alarme

05 SÉNÉGAL
Ousmane Sonko déploie une vaste campagne d'implantation du PASTEF dans le pays et la diaspora

06 CÔTE D'IVOIRE
Amnesty International demande la libération des détenus arrêtés lors de la présidentielle de 2025

07 GABON
Accusations de torture, Libreville répond à Sylvia Bongo et met sévèrement en garde

Guinée : Le gouvernement dissout 40 partis politiques dont les 3 principaux de l'opposition, onde de choc sur la scène nationale

La décision du gouvernement guinéen de dissoudre quarante partis politiques, dont plusieurs formations majeures de l'opposition, suscite de vives réactions dans le pays. Annoncée dans la nuit du vendredi 6 au samedi 7 mars à la télévision nationale, cette mesure marque un tournant majeur dans la vie politique guinéenne.

Selon un arrêté signé par le ministre de l'Administration du territoire et de la Décentralisation, Ibrahima Kalil Condé, ces partis sont dissous pour non-respect des dispositions de la nouvelle législation encadrant les organisations politiques, adoptée le 21 septembre 2025.

Les principaux partis d'opposition concernés

Parmi les formations dissoutes figurent trois acteurs majeurs de l'opposition guinéenne :

le Rassemblement du peuple de Guinée (RPG), associé à l'ancien président Alpha Condé ;

l'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG) dirigée par l'ancien Premier ministre Cellou Dalein Diallo et

l'Union des forces républicaines (UFR) de l'ancien chef du gouvernement Sidya Touré.

Au total, quarante partis sont visés par la décision gouvernementale. Le document officiel précise que ces organisations perdent immédiatement leur statut juridique et leur personnalité morale. Par conséquent, elles ne sont plus autorisées à mener des activités politiques sur l'ensemble du territoire national. L'État a également annoncé la mise sous séquestre des biens appartenant à ces partis.

Une décision anticipée qui surprend

Cette annonce intervient plus tôt que prévu. Les formations politiques disposaient en principe d'un délai jusqu'au 25 mai pour se conformer aux nouvelles règles, notamment en révisant leurs statuts, en organisant des congrès de mise en conformité et en prouvant l'existence de sièges dans chaque préfecture du pays.

L'annonce soudaine de la dissolution est donc perçue par de nombreux observateurs comme un véritable séisme politique.

Elle intervient par ailleurs à un moment particulièrement sensible, alors que la Guinée se prépare à organiser plusieurs scrutins, notamment les législatifs, les locaux et les sénatoriaux prévus pour le 24 mai prochain.

L'opposition dénonce une atteinte à la démocratie

Du côté de l'opposition, les réactions ont été immédiates et particulièrement critiques. L'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG) a dénoncé ce qu'elle considère comme une tentative de faire taire les voix dissidentes.



Son porte-parole, Souleymane Souza Konaté, estime que cette décision pourrait avoir de lourdes conséquences politiques.

Selon lui, priver les partis de cadre légal pourrait pousser les acteurs politiques à agir dans la clandestinité, avec des risques pour la stabilité et la démocratie dans le pays. Il accuse également les autorités de chercher à instaurer un système proche du parti unique.

Les inquiétudes de la société civile

Plusieurs organisations de la société civile se sont également exprimées. Le Front national pour la défense de la Constitution (FNDC) considère que cette mesure accentue l'incertitude politique en Guinée et pourrait compliquer davantage la transition en cours.

Pour l'instant, le gouvernement n'a pas apporté de réponse officielle aux critiques formulées par les partis d'opposition et certaines organisations civiles.

Dans un contexte politique déjà fragile, cette décision pourrait alimenter les tensions à l'approche des prochaines échéances électorales.

Soudan : Frappes de drones sur des marchés au Kordofan-Ouest, 33 morts

Au moins 33 personnes ont perdu la vie et 59 autres ont été blessées lors de frappes de drones qui ont touché plusieurs marchés dans l'ouest du Soudan. Les attaques, survenues samedi dans l'État du Kordofan-Ouest, ont visé les localités d'Abou Zabad et de Wad Banda, selon des sources médicales.

D'après un médecin de l'hôpital d'Abou Zabad, qui a requis l'anonymat, de nombreux blessés ont été admis dans l'établissement après les explosions. Trente d'entre eux restent hospitalisés. Sur place, les habitants ont participé aux opérations d'inhumation des victimes. Hamad Abdoullah, un résident de la ville, affirme avoir aidé à enterrer une vingtaine de personnes. « Quatre d'entre elles faisaient partie de ma famille et travaillaient au marché », a-t-il confié à un média local.

Les frappes sont attribuées à l'armée soudanaise par des témoins et des sources locales. L'armée a cependant rejeté ces accusations, assurant que ses opérations visent exclusivement des positions rebelles.

Une source militaire a affirmé que les forces armées ne prennent pas pour cible les zones civiles et qu'elles frappent uniquement les combattants adverses, leur équipement et leurs dépôts d'armes.

La violence ne s'est pas limitée au Kordofan-Ouest. Dans le Darfour-Est voisin, une autre frappe de drone a touché dimanche un point de vente de carburant situé dans le marché d'El-Daien. L'attaque aurait provoqué un incendie, selon plusieurs témoins.

Par ailleurs, les conséquences d'une précédente frappe se sont aggravées. Une volontaire du Croissant-Rouge, blessée jeudi lors d'un bombardement contre l'hôpital de Dilling dans le Kordofan-Sud, a succombé à ses blessures dimanche.

Cette attaque avait déjà fait 28 morts et une soixantaine de blessés.

Ces événements illustrent l'intensification des combats dans la région du Kordofan, devenue l'un des principaux fronts de la guerre opposant l'armée soudanaise aux paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR). Après près de trois ans de conflit, le Soudan est plongé dans une crise majeure. Le bilan humain se compte désormais en dizaines de milliers de morts, tandis que plus de 11 millions de personnes ont été contraintes de fuir leur foyer. Les Nations unies considèrent aujourd'hui la situation au Soudan comme la pire crise humanitaire au monde.



Niger : L'armée frappe les réseaux armés, 22 suspects arrêtés et un important lot d'explosifs saisis

Suite à une série d'opérations de sécurité menée, entre le 3 et le 8 mars 2026 à travers le pays, les Forces de défense et de sécurité nigériennes ont réussi à neutraliser plusieurs mercenaires et interpellé 22 personnes soupçonnées d'être liées à des réseaux de soutien aux groupes armés actifs au Niger.

Le bilan de ces actions a été présenté, mardi 10 mars dans le bulletin hebdomadaire publié par l'armée. Selon les autorités militaires, certaines des personnes arrêtées sont accusées d'avoir participé à l'organisation du soutien logistique et financier destiné aux groupes armés opérant sur le territoire nigérien.

Des quantités importantes de matériel saisies

Les opérations ont également permis aux forces de sécurité de mettre la main sur d'importantes quantités de matériel et de produits illicites. Parmi les saisies figurent 2 389 bâtons de dynamite ainsi que cinq rouleaux de cordons détonants.

Les FDS ont également confisqué 6 018 boules de cannabis, des centaines de milliers de comprimés considérés comme nocifs et près de 97 000 litres de carburant frauduleusement stockés ou transportés.

Un contexte sécuritaire toujours tendu

Ces interventions s'inscrivent dans un contexte sécuritaire marqué par des attaques répétées de groupes armés. Dans l'ouest du pays, notamment dans la région de Tillabéri, les forces nigériennes affrontent des combattants affiliés à l'État islamique au Grand Sahara (EIGS). Dans le sud-est, autour du bassin du lac Tchad, elles font face à des factions liées à Boko Haram.

Chaque semaine, l'armée nigérienne publie un bulletin faisant le point sur ses opérations et leurs résultats. Celui diffusé le 3 mars faisait déjà état de onze combattants neutralisés et de quatorze arrestations, accompagnées de saisies similaires de dynamite et de carburant fraudé.

Dans son dernier communiqué, l'armée a réaffirmé sa détermination à poursuivre les opérations pour assurer la sécurité du pays et préserver l'intégrité du territoire national.



Burkina Faso : Au moins 38 civils exécutés par le JNIM depuis fin janvier, Human Rights Watch tire la sonnette d'alarme

es régions du nord et de l'est restent aujourd'hui les plus exposées aux offensives des groupes armés. Face à cette situation, Human Rights Watch appelle les autorités burkinabè et leurs partenaires à renforcer la protection des populations civiles et à lutter contre l'impunité des auteurs de violences.

Dans un contexte de conflit qui s'enlise, l'ONG estime que la protection des civils doit devenir une priorité absolue, afin d'éviter une aggravation de la crise humanitaire dans le pays.

Pour établir ces faits, Human Rights Watch indique avoir interrogé 20 personnes, parmi lesquelles des témoins directs, des journalistes et des membres de la société civile locale. L'organisation estime que ces attaques constituent des atrocités pouvant être qualifiées de crimes de guerre.

Selon Ilaria Allegrozzi, chercheuse spécialisée sur le Sahel pour HRW, la stratégie des combattants du JNIM semble clairement cibler les populations soupçonnées de soutenir les forces supplétives de l'armée.

« La brutalité du JNIM contre les civils au Burkina Faso a été implacable », souligne-t-elle.

Des civils pris pour cible

Dans plusieurs zones rurales, les communautés accusées de collaborer avec les VDP se retrouvent particulièrement exposées. Les jihadistes y mènent des représailles violentes, incluant enlèvements, exécutions sommaires et destructions de biens. Cette dynamique accentue la peur au sein des populations locales, déjà fragilisées par des années de conflit.



Une crise sécuritaire qui s'aggrave

Depuis l'apparition des violences jihadistes en 2015, le Burkina Faso fait face à l'une des crises sécuritaires les plus graves du Sahel. La situation s'est encore complexifiée après la prise du pouvoir par une junte militaire en septembre 2022.

Selon les données de l'organisation ACLED, le conflit a fait des dizaines de milliers de morts, civils et militaires confondus, tandis que des millions de personnes ont été déplacées à l'intérieur du pays.

Les régions du nord et de l'est restent aujourd'hui les plus exposées aux offensives des groupes armés. Face à cette situation, Human Rights Watch appelle les autorités burkinabè et leurs partenaires à renforcer la protection des populations civiles et à lutter contre l'impunité des auteurs de violences.

Dans un contexte de conflit qui s'enlise, l'ONG estime que la protection des civils doit devenir une priorité absolue, afin d'éviter une aggravation de la crise humanitaire dans le pays.

Sénégal : Ousmane Sonko déploie une vaste campagne d'implantation du PASTEF dans le pays et la diaspora



Le président du Parti africains du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité (PASTEF), Ousmane Sonko, a pris une décision majeure visant à renforcer l'organisation et la base militante de sa formation politique. À travers la décision n°01/PASTEF/PR/2026 signée le 8 mars à Dakar, il a annoncé la création d'une Commission nationale de placement des cartes (CNPC), chargée de coordonner une grande opération d'adhésion au parti.

Cette initiative s'inscrit dans la dynamique de structuration et de massification du PASTEF. Elle s'appuie sur les statuts et le règlement intérieur de la formation politique, ainsi que sur une délibération adoptée par le Bureau politique national lors de sa réunion du 2 mars 2026.

La CNPC aura pour principale mission d'organiser et de superviser la vente et la distribution des cartes de membre du parti, aussi bien sur l'ensemble du territoire sénégalais qu'au sein de la diaspora. À ce titre, elle devra définir un dispositif opérationnel clair et établir un calendrier précis pour le déroulement des opérations d'adhésion.

Au-delà de la simple distribution des cartes, la commission sera également chargée d'accompagner la restructuration interne du parti. À l'issue de la phase d'adhésion, elle pilotera l'installation et le renouvellement des structures de base du PASTEF dans les différentes localités.

La présidence de cette commission sera assurée par le vice-président chargé des structures et de la coordination du Conseil national, tandis que le secrétaire général du parti en occupera la vice-présidence.

L'instance regroupera plusieurs responsables nationaux, notamment ceux en charge de la massification et de la vie militante, de la diaspora, des technologies de l'information, des finances, de l'organisation et de la logistique, de la communication ainsi que des opérations électorales. Trois autres membres viendront compléter la commission sur désignation du président du parti.

Selon la décision, toute personne de nationalité sénégalaise âgée d'au moins 18 ans peut adhérer au parti, à condition d'accepter ses statuts et son règlement intérieur. L'adhésion sera matérialisée par l'acquisition d'une carte de membre, qui pourra être délivrée sous forme physique ou numérique et dont la validité est fixée à cinq ans. Toutefois, l'attribution de la carte reste soumise à la validation de la commission.

Le coût de la carte a été fixé à 1 000 francs CFA pour les adhérents résidant au Sénégal et dans les autres pays africains. Pour les membres de la diaspora, le tarif est de 20 euros en Europe et de 20 dollars américains dans les Amériques, en Asie et en Océanie.

Les recettes issues de cette opération seront réparties entre les différentes structures du parti.

Au Sénégal, 60 % des fonds seront reversés au Trésorier national, 10 % aux coordinations départementales et 30 % aux sections communales. Dans la diaspora, la clé de répartition prévoit 60 % pour le Trésorier national, 5 % pour les coordinations de circonscription législative et 35 % pour les sections nationales.

Pour garantir la transparence et l'efficacité de cette campagne d'adhésion, la CNPC aura la possibilité de désigner des superviseurs dans chaque département du Sénégal ainsi que dans les différents pays où le parti est représenté. Des commissaires seront également nommés au niveau des sections locales afin d'assurer la vente et la distribution des cartes.

Avec cette opération d'envergure, le PASTEF entend consolider son implantation, renforcer sa base militante et structurer davantage son organisation, tant au Sénégal que dans la diaspora.



Côte d'Ivoire : Tensions au PDCI-RDA, quatre députés claquent la porte du groupe parlementaire

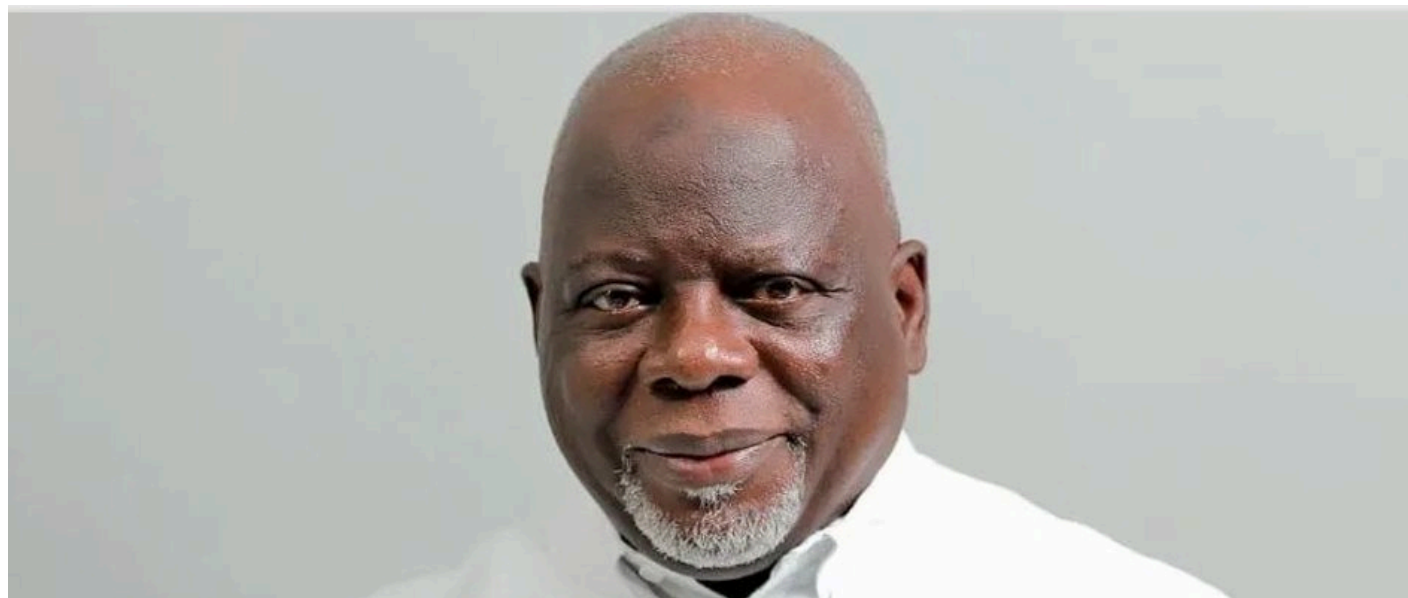
Une nouvelle zone de turbulence secoue le Parti démocratique de Côte d'Ivoire – Rassemblement démocratique africain (Pdcî-Rda). Quatre députés issus de cette formation politique ont décidé de suspendre leur participation aux activités du groupe parlementaire du parti à l'Assemblée nationale. L'annonce a été rendue publique le mercredi 11 mars 2026, révélant un malaise persistant au sein du principal parti d'opposition ivoirien.

Les élus concernés sont Kouamé Koffi Athanase, député de la circonscription de Bocanda (Bengassou, Bocanda, Kouadioblékro et N'zécrèzessou), N'Zi N'Da Affoué Éliane, également députée de Bocanda, Adja Alain, député de Port-Bouët, ainsi que N'Gouan Jérémie Alfred, député de la commune d'Aboisso.

Dans leur déclaration, les parlementaires évoquent plusieurs préoccupations liées au fonctionnement du groupe parlementaire. Ils mettent en cause la gestion de son président, Blessy Jean-Chrysostome, qu'ils accusent de mauvaise gouvernance. Les députés dénoncent notamment un mode de fonctionnement qu'ils jugent peu transparent et qui, selon eux, limite les échanges et la concertation entre les élus.

Au-delà de cette dénonciation, leur démarche vise également à attirer l'attention du président du parti, Tidjane Thiam, sur les inquiétudes exprimées par certains responsables et militants du Pdcî-Rda.

Sans annoncer leur départ du parti, les quatre parlementaires envoient néanmoins un signal politique fort. Leur décision reflète les tensions qui traversent actuellement la formation politique, alors que plusieurs débats internes portent sur la gouvernance du parti et les orientations stratégiques à l'approche des prochaines échéances électorales.



Cette situation intervient dans un contexte où d'autres figures du Pdcî-Rda avaient déjà pris leurs distances avec le groupe parlementaire. Les députés Jacques Ehouo, Sylvestre Emmou et Jean-Marc Yacé avaient notamment choisi de ne pas rejoindre ce groupe à l'Assemblée nationale.

Pour plusieurs observateurs de la vie politique ivoirienne, cette nouvelle fronde pourrait ouvrir une période de discussions internes et de réajustements au sein du Pdcî-Rda.

La gestion de cette crise par la direction du parti sera déterminante pour préserver l'unité de cette formation historique fondée par Félix Houphouët-Boigny.

Gabon : Accusations de torture, Libreville répond à Sylvia Bongo et met sévèrement en garde



Au Gabon, les déclarations de l'ancienne Première dame Sylvia Bongo continuent de susciter une vive controverse. Dans une interview accordée à France 24, l'épouse de l'ex-président Ali Bongo Ondimba a affirmé avoir subi des actes de torture durant sa détention, des accusations que le gouvernement gabonais rejette catégoriquement.

Lors d'une conférence de presse, le ministre de la Communication, Germain Biahodjow, a dénoncé des propos qu'il qualifie de « diffamatoires ». Selon lui, Sylvia Bongo et son fils Nouredin Bongo Valentin ont été traités dans le strict respect de la loi et de la dignité humaine pendant leur détention.

Le ministre a également condamné la diffusion de ce qu'il considère comme des « contre-vérités » et des récits déformés de la situation. Il a insisté sur le fait que les autorités gabonaises ont toujours agi dans le respect des règles juridiques en vigueur.

Dans son entretien télévisé, Sylvia Bongo, visiblement émue, a pourtant décrit une scène particulièrement violente. Elle affirme avoir été attachée par des militaires dans le sous-sol de la présidence et contrainte d'assister à la torture de son fils Nouredin Bongo Valentin, qui aurait déjà été blessé au moment des faits.

Ces accusations ont été fermement rejetées par le gouvernement. Germain Biahodjow a rappelé que, même après la chute de l'ancien président Ali Bongo Ondimba, plusieurs institutions internationales avaient pu lui rendre visite librement, preuve selon lui de la transparence des autorités.

L'ancienne Première dame a également déclaré qu'elle ne remettrait plus les pieds au Gabon, affirmant avoir été victime d'insultes racistes, notamment d'avoir été traitée de « sale blanche ».

De son côté, le gouvernement souligne que la justice gabonaise a condamné Sylvia Bongo à vingt ans de prison ferme.

Cette affaire continue d'alimenter les tensions politiques et médiatiques autour de l'ancien régime et des conditions de détention des proches d'Ali Bongo.



01 ÉGYPTE

Les carburants flambent jusqu'à 30 %
sur fond de tensions au Moyen-Orient

Égypte : Les carburants flambent jusqu'à 30 % sur fond de tensions au Moyen-Orient

Face à la pression croissante sur les marchés de l'énergie, le gouvernement égyptien a décidé d'augmenter sensiblement les prix des carburants. Mardi 10 mars, les autorités ont officialisé une hausse pouvant atteindre 30 % pour plusieurs produits énergétiques essentiels, une décision justifiée par les perturbations liées à la guerre au Moyen-Orient.

Des prix revus à la hausse

Dans un communiqué, le ministère égyptien du Pétrole a expliqué que cette mesure répond à une situation jugée exceptionnelle sur les marchés internationaux. Les coûts d'approvisionnement et de production auraient fortement augmenté ces derniers mois, poussant le gouvernement à ajuster les tarifs domestiques de l'énergie.

L'augmentation concerne notamment l'essence et le gazole, largement utilisés par les automobilistes et les secteurs du transport. Le gaz naturel destiné aux véhicules est également touché par cette révision tarifaire.

Le gaz domestique également concerné

La hausse ne se limite pas aux carburants pour les transports. Le prix du butane, très utilisé par les ménages pour la cuisine et certaines activités domestiques, fait lui aussi partie des produits concernés par cette décision.

Selon les autorités, ces ajustements reflètent la hausse des coûts liés aux importations d'énergie, dans un contexte international marqué par l'instabilité.

Un contexte énergétique tendu

Le gouvernement souligne que la guerre en cours au Moyen-Orient a accentué les tensions sur les marchés mondiaux du pétrole et du gaz. Cette situation se traduit par une augmentation notable des dépenses nécessaires pour importer ou produire localement les ressources énergétiques.



Le gouvernement souligne que la guerre en cours au Moyen-Orient a accentué les tensions sur les marchés mondiaux du pétrole et du gaz. Cette situation se traduit par une augmentation notable des dépenses nécessaires pour importer ou produire localement les ressources énergétiques.

Pour l'Égypte, pays partiellement dépendant des importations énergétiques, ces fluctuations représentent un défi économique important.

Des conséquences possibles sur le pouvoir d'achat

Cette hausse des carburants pourrait se répercuter sur l'ensemble de l'économie, notamment à travers l'augmentation des coûts de transport et de production. Dans un contexte déjà marqué par une inflation élevée, la mesure risque d'alourdir davantage le coût de la vie pour de nombreux ménages égyptiens.

Les autorités n'ont pas précisé si d'autres ajustements de prix pourraient intervenir dans les mois à venir, mais la situation dépendra largement de l'évolution des marchés énergétiques internationaux.



01 SÉNÉGAL

Les relations homosexuelles désormais punies de 5 à 10 ans de prison, des sanctions pénales fortement alourdies

02 ETHIOPIE

De violents glissements de terrain font au moins 48 morts et près de 100 disparus dans la région de Gamo

03 NIGERIA

Washington alerte sur des risques d'attaques terroristes visant ses écoles et ses infrastructures

03 EST DE LA RDC

Une humanitaire française de l'Unicef tuée à Goma, Macron exprime son amertume et appelle au respect du droit international

SÉNÉGAL : LES RELATIONS HOMOSEXUELLES DÉSORMAIS PUNIES DE 5 À 10 ANS DE PRISON, DES SANCTIONS PÉNALES FORTEMENT ALOURDIES

L'Assemblée nationale du Sénégal a adopté, le 11 mars, une loi qui durcit considérablement les sanctions liées aux relations homosexuelles. Le texte, voté dans un contexte de débats particulièrement vifs dans le pays, prévoit un doublement des peines de prison et introduit de nouvelles infractions liées à la promotion de l'homosexualité. Il doit désormais être promulgué par le président Bassirou Diomaye Faye pour entrer en vigueur.

Des sanctions pénales fortement alourdies

La nouvelle législation modifie de manière significative le dispositif pénal existant. Désormais, les relations entre personnes de même sexe sont passibles d'une peine de cinq à dix ans d'emprisonnement, contre des peines nettement moins élevées auparavant. Les parlementaires ont ainsi entériné un doublement des sanctions pénales visant ce type d'infractions.

Le texte introduit également des dispositions visant les personnes ou organisations accusées de promouvoir ou de financer des activités liées à l'homosexualité. Les amendes ont été relevées de manière notable : elles peuvent désormais atteindre entre 2 et 10 millions de francs CFA, alors qu'elles se situaient auparavant entre 100 000 et 1,5 million de francs CFA. Dans certaines circonstances jugées aggravantes, notamment lorsque l'infraction implique un mineur, la peine maximale pourra être appliquée.

Une clause contre les accusations abusives

Parmi les nouveautés du texte figure aussi une disposition destinée à limiter les dénonciations infondées. Toute personne accusant quelqu'un d'homosexualité « de mauvaise foi » pourra être poursuivie par la justice.

Cette mesure vise à répondre aux inquiétudes suscitées par des accusations jugées abusives ou instrumentalisées.

Les autorités semblent ainsi vouloir encadrer les dénonciations dans un contexte où les arrestations liées à ce type d'accusations se multiplient.

Un climat de tension et des arrestations récentes

Depuis plusieurs semaines, la question de l'homosexualité s'est imposée comme un sujet majeur dans le débat public sénégalais. La tension s'est particulièrement accrue après l'arrestation, début février, de douze hommes soupçonnés d'avoir commis des « actes contre nature », une expression juridique utilisée dans la législation sénégalaise pour désigner les relations entre personnes de même sexe. Parmi les personnes interpellées figuraient deux figures locales relativement connues. Depuis ces événements, les médias sénégalais rapportent de nouvelles interpellations presque quotidiennement. Plusieurs dizaines de personnes auraient été arrêtées ces dernières semaines.

Certaines affaires incluent également des accusations de transmission volontaire du VIH, ce qui alimente des débats particulièrement vifs au sein de l'opinion publique.

Le renforcement de la législation suscite des critiques de la part de plusieurs organisations de défense des droits humains. Ces dernières dénoncent les arrestations en cours et appellent à la libération des personnes détenues dans ce cadre.

Au Sénégal, pays majoritairement musulman, l'homosexualité reste largement rejetée sur le plan social et culturel. Le durcissement des sanctions pénales correspond toutefois à une orientation politique défendue depuis longtemps par une partie de la classe politique.

Des organisations religieuses influentes militent également depuis plusieurs années pour un renforcement de la criminalisation de l'homosexualité, une revendication qui semble aujourd'hui avoir trouvé un écho au sein du Parlement.



ETHIOPIE : DE VIOLENTS GLISSEMENTS DE TERRAIN FONT AU MOINS 48 MORTS ET PRÈS DE 100 DISPARUS DANS LA RÉGION DE GAMO

De fortes pluies qui frappent actuellement l'Afrique de l'Est ont provoqué une nouvelle catastrophe dans le sud de l'Éthiopie. Au moins 48 personnes ont perdu la vie et près d'une centaine d'autres sont toujours portées disparues après des inondations et des glissements de terrain survenus dans la région agricole de Gamo, selon les autorités locales.



De fortes pluies qui frappent actuellement l'Afrique de l'Est ont provoqué une nouvelle catastrophe dans le sud de l'Éthiopie. Au moins 48 personnes ont perdu la vie et près d'une centaine d'autres sont toujours portées disparues après des inondations et des glissements de terrain survenus dans la région agricole de Gamo, selon les autorités locales.

Les intempéries ont particulièrement touché plusieurs districts de cette zone vallonnée et densément peuplée. Dans un premier bilan communiqué mardi soir, l'administration locale faisait état de 30 victimes. Mais mercredi 11 mars, la police a annoncé que le nombre de morts était monté à 48, tandis que 95 personnes restent introuvables.

Les équipes de secours poursuivent leurs recherches dans des conditions difficiles. Les autorités indiquent que les opérations de sauvetage se poursuivent activement afin de retrouver d'éventuels survivants et d'apporter une assistance aux habitants affectés.

La région de Gamo, située dans le sud de l'Éthiopie, est connue pour ses terres agricoles fertiles et sa production de fruits, notamment la banane. Cependant, son relief accidenté et sa forte densité de population la rendent particulièrement vulnérable aux catastrophes naturelles, notamment lors d'épisodes de fortes pluies.

Cette tragédie s'inscrit dans un contexte météorologique particulièrement instable en Afrique de l'Est. Des précipitations intenses ont également provoqué de graves inondations dans le pays voisin, le Kenya. Dans la capitale Nairobi, au moins 49 personnes ont perdu la vie après des pluies torrentielles qui se sont abattues vendredi sur la ville et plusieurs autres régions du pays.

Selon de nombreuses études scientifiques, la fréquence des épisodes climatiques extrêmes alternant fortes pluies et sécheresses, s'est intensifiée en Afrique de l'Est au cours des deux dernières décennies. Les spécialistes du climat estiment que le changement climatique d'origine humaine contribue à accroître la probabilité et la gravité de ces phénomènes météorologiques.



NIGERIA : WASHINGTON ALERTE SUR DES RISQUES D'ATTAQUES TERRORISTES VISANT SES ÉCOLES ET SES INFRASTRUCTURES

Les autorités américaines ont émis une alerte de sécurité concernant une possible menace terroriste au Nigeria. Dans un message diffusé lundi 9 mars, l'ambassade des États-Unis à Abuja a appelé les ressortissants américains à redoubler de vigilance, évoquant des risques potentiels visant des installations américaines et des établissements scolaires liés aux États-Unis.

Dans son avis, la représentation diplomatique américaine indique avoir reçu des informations faisant état d'éventuelles menaces contre des infrastructures associées aux États-Unis. Les autorités n'ont toutefois pas fourni d'éléments précis sur l'origine, la nature ou le calendrier possible de ces risques.

Cette communication s'inscrit dans les procédures habituelles des missions diplomatiques lorsqu'un risque sécuritaire est identifié ou suspecté.

Des consignes de prudence pour les citoyens américains

Face à cette situation, l'ambassade recommande plusieurs mesures de précaution aux citoyens américains présents au Nigeria. Les ressortissants sont notamment invités à rester attentifs à leur environnement, à limiter les habitudes de déplacement trop prévisibles et à discuter de plans de sécurité avec leurs proches.

Ces recommandations visent à réduire les risques dans l'éventualité d'une menace visant des intérêts américains.

Un contexte sécuritaire sensible au Nigeria

Cette alerte intervient dans un environnement sécuritaire déjà fragile dans le pays le plus peuplé d'Afrique. Le Nigeria est confronté depuis plusieurs années à des violences attribuées à des groupes jihadistes et à divers groupes armés.

Cette alerte intervient dans un environnement sécuritaire déjà fragile dans le pays le plus peuplé d'Afrique. Le Nigeria est confronté depuis plusieurs années à des violences attribuées à des groupes jihadistes et à divers groupes armés.

La mise en garde survient également quelques mois après des frappes ordonnées à Noël par le président américain Donald Trump contre des groupes jihadistes opérant au Nigeria. Washington avait alors affirmé vouloir neutraliser des combattants extrémistes et dénoncé des persécutions contre des communautés chrétiennes, des accusations contestées par certains analystes et observateurs.

Une vigilance renforcée à l'échelle internationale

L'avertissement adressé aux ressortissants américains au Nigeria s'inscrit par ailleurs dans un climat international marqué par des tensions accrues. Les États-Unis ont récemment appelé leurs citoyens à la prudence dans plusieurs régions du monde après des frappes menées conjointement avec Israël contre l'Iran.

Dans ce contexte, Washington redoute d'éventuelles représailles ou actions ciblant ses intérêts à l'étranger, ce qui explique la multiplication des messages de vigilance adressés à ses ressortissants.



EST DE LA RDC : UNE HUMANITAIRE FRANÇAISE DE L'UNICEF TUÉE À GOMA, MACRON EXPRIME SON AMERTUME ET APPELLE AU RESPECT DU DROIT INTERNATIONAL

De fortes pluies qui frappent actuellement l'Afrique de l'Est ont provoqué une nouvelle catastrophe dans le sud de l'Éthiopie. Au moins 48 personnes ont perdu la vie et près d'une centaine d'autres sont toujours portées disparues après des inondations et des glissements de terrain survenus dans la région agricole de Gamo, selon les autorités locales.

Les intempéries ont particulièrement touché plusieurs districts de cette zone vallonnée et densément peuplée. Dans un premier bilan communiqué mardi soir, l'administration locale faisait état de 30 victimes. Mais mercredi 11 mars, la police a annoncé que le nombre de morts était monté à 48, tandis que 95 personnes restent introuvables.

Les équipes de secours poursuivent leurs recherches dans des conditions difficiles. Les autorités indiquent que les opérations de sauvetage se poursuivent activement afin de retrouver d'éventuels survivants et d'apporter une assistance aux habitants affectés.

La région de Gamo, située dans le sud de l'Éthiopie, est connue pour ses terres agricoles fertiles et sa production de fruits, notamment la banane. Cependant, son relief accidenté et sa forte densité de population la rendent particulièrement vulnérable aux catastrophes naturelles, notamment lors d'épisodes de fortes pluies.

Cette tragédie s'inscrit dans un contexte météorologique particulièrement instable en Afrique de l'Est. Des précipitations intenses ont également provoqué de graves inondations dans le pays voisin, le Kenya. Dans la capitale Nairobi, au moins 49 personnes ont perdu la vie après des pluies torrentielles qui se sont abattues vendredi sur la ville et plusieurs autres régions du pays.

Selon de nombreuses études scientifiques, la fréquence des épisodes climatiques extrêmes alternant fortes pluies et sécheresses, s'est intensifiée en Afrique de l'Est au cours des deux dernières décennies. Les spécialistes du climat estiment que le changement climatique d'origine humaine contribue à accroître la probabilité et la gravité de ces phénomènes météorologiques.



Contactez-nous aujourd'hui

Mian Media

✉ infos@mianmedia.com | ☎ (+225) 27 22 52 15 43 | ☎ (+225) 07 14 13 25 74

- Web TV & Production audiovisuelle
- Podcast & Studio multimédia
- Édition & presse
- Conseil en image
- Publicité & Communication
- Relations publiques
- Consulting média
- Stratégie digitale & Médias sociaux
- Événementiel
- Partenariats & Sponsoring



Amen!

Hamaniè

Libula

BRICS & CO

De Novo

ALMASI

Sakaf

le gbéré écolo!

African Medical Review

AFRICANA

Suivez-nous sur :



visitez : www.mianmedia.com

Mian Media

Hamaniè

N°090-13/03/2026